

**Le protocole d'accord Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR) est un accord qui a été rejeté par la majorité des organisations syndicales de la Fonction Publique.**

**PPCR n'est pas une augmentation des salaires, bien au contraire.**

## QUELS SONT LES CHANGEMENTS ?

### ⇒ TRANSFORMATION DES PRIMES EN POINTS D'INDICE ?



**NON**, l'ensemble des primes ne sera pas transformé.

- ▶ pour la catégorie C : + 4 points en 2017
- ▶ pour la catégorie B : + 6 points en 2016
- ▶ pour la catégorie A : + 4 points en 2017 et + 5 points en 2018

### ⇒ AVANCEMENTS DES ÉCHELONS PLUS RAPIDES ?



**NON**, perte de l'avancement à la durée minimum pour

- ▶ la catégorie B au 1er juillet 2016
- ▶ la catégorie A et C en 2017

**MAIS** les ratios sont conservés pour les passages au grade supérieur. L'ensemble des nouvelles grilles marque **un allongement des carrières et une perte nette pour tous.**

### ⇒ REQUALIFICATION DES AGENTS DE LA FILIÈRE SOCIALE ?

Les agent-e-s de la filière sociale passeront en catégorie A mais **SANS RÉELLE AUGMENTATION DE SALAIRES.**



### ⇒ ÉVOLUTION DES GRILLES DE CATÉGORIE C ?

La fusion des grilles 4 et 5 en grille C2 ne permettra qu'un gain de 9 points en 5 ans. Cette hausse ne compense même pas la perte de pouvoir d'achat liée à l'inflation.



### ⇒ LIEN ENTRE PPCR ET LA LOI SANTÉ ?

La notion de « mobilité accompagnée » est abordée. Avec la mise en place des Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT), la CGT alerte sur les conséquences de ces groupements, sur l'emploi et la situation des agent-e-s et des salarié-e-s.



# LA CGT EST POUR :

- ⇒ une réelle augmentation du point d'indice
- ⇒ la reconnaissance de la catégorie active
- ⇒ l'intégration de toutes les primes en point d'indice
- ⇒ la revalorisation des métiers à prédominance féminine
- ⇒ le développement de l'emploi public statutaire par des créations de postes dans tous les secteurs.

**QUELQUES MIETTES EN ÉCHANGE  
D'UN ALLONGEMENT DES CARRIÈRES (44 ANS)  
SANS RÉELLE RECONNAISSANCE DES QUALIFICATIONS  
ET SANS RÉELLE AUGMENTATION DES SALAIRES,  
C'EST SE MOQUER DES FONCTIONNAIRES.  
PPCR, LOI SANTÉ, GHT, PROJET DE LOI TRAVAIL,  
LA CGT DEMANDE LE RETRAIT DE TOUTES CES RÉFORMES  
QUI SONT DES OUTILS POUR LA RÉFORME D'AUSTÉRITÉ  
MENÉE PAR LE GOUVERNEMENT**



## Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite prendre contact  me syndiquer

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Email : .....

Etablissement (nom et adresse) : .....

